



NORMES DE RÉUSSITE

Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient la note de passage ou plus pour l'ensemble des examens et des travaux du cours correspondant. Un résultat inférieur à cette note entraîne un échec à ce cours.

L'étudiant dont la note finale pour un cours donné est inférieure à la note de passage, mais supérieure à la note de passage diminué de 10% est autorisé à passer à nouveau son examen final (si la note de celui-ci est supérieure à 30%). La note de ce deuxième examen final remplacera la note de l'examen final précédent. Pour ce faire, l'étudiant doit en faire la demande au registraire dans les quinze jours suivant la réception de sa note finale. Il y aura alors des frais de 50,00\$ pour chaque examen de reprise. L'examen de reprise sera fait à une date bien précise décidée par la Faculté. Cette date et son horaire ne pourra pas être négociable

Si l'étudiant subit trois échecs pour un même cours obligatoire, il n'est plus accepté comme étudiant dans le programme concerné.

1^{er} Cycle

L'étudiant réussit un cours lorsque sa note **est égale ou supérieure à 50% (D-)**.

2^{eme} Cycle (M.Div, M.Th)

L'étudiant réussit un cours lorsque sa note **est égale ou supérieure à 50% (D-)**.

2^{eme} Cycle (M.A)

L'étudiant réussit un cours lorsque sa note **est égale ou supérieure à 70% (B-)**.

Réussite à un programme

1^{er} Cycle

L'étudiant réussit aux programmes du premier cycle, s'il obtient une moyenne cumulative qui n'est pas **inférieure à C- (1,67)**. De plus, l'étudiant se doit d'avoir une note supérieure ou égale à 50% pour l'ensemble des cours nécessaires (ou requis) pour compléter son programme.

2eme Cycle (M.A, M.Th)

L'étudiant réussit au programme du deuxième cycle s'il obtient une moyenne cumulative **supérieure ou égale à B- (2.67)**. L'étudiant qui obtient **moins de 70% (B-)** dans plus de **12 crédits** devra se retirer de son programme à moins de repasser ces cours à nouveau. De plus, l'étudiant se doit d'avoir une note supérieure ou égale à 50% pour l'ensemble des cours nécessaires (ou requis) pour compléter son programme.

2eme Cycle (M.Div)

L'étudiant réussit au programme du deuxième cycle s'il obtient une moyenne cumulative **supérieure ou égale à C (2.00)**. Pour obtenir son M.Div, l'étudiant se devra d'obtenir une note finale supérieure ou égale à 50% pour l'ensemble des cours nécessaires (ou requis) pour compléter son programme. Si ce n'est pas le cas, il ne pourra pas obtenir son diplôme.

PROBATION (uniquement au premier cycle)

L'étudiant qui échoue à plus d'un cours lors d'un trimestre sera en probation pour le trimestre suivant. Celui qui totalise cinq cours avec une moyenne inférieure à **C- (1.67)** est également en probation.

La probation est une période au cours de laquelle l'étudiant, moyennant certaines conditions, peut se reprendre et hausser sa moyenne cumulative au niveau exigé pour la réussite de son programme.

L'étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un même programme. Au cours de la période de probation l'étudiant doit se soumettre aux autres conditions que le Conseil de la Faculté pourrait imposer.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation n'est plus accepté comme étudiant dans le programme concerné. **Pendant le régime probatoire, l'étudiant doit réussir un minimum de 4 cours simultanés ou immédiatement consécutifs avec une moyenne qui n'est pas inférieure à C+ (2.33).**